

Consultation N° 33/2019

Renflouement épave d'un chalutier échouée au port de Pêche EL MAHDIA

L'Agence des Ports et des Installations de Pêche se propose de lancer une consultation pour le renflouement de l'épave du chalutier **EL BARAKA MA 2070** échouée au port de pêche de MAHDIA.

L'opération Consiste à :

- Vidange des sédiments encastrés dans l'épave.
- Colmatage des brèches pour rendre l'épave étanche.
- Pompage de l'eau de l'intérieur de l'épave.
- Redressement de l'épave.
- Récréation des conditions de flottabilité de l'épave.
- Remorquage jusqu'à l'intérieur du bassin de la darse du portique.

L'offre

- Les Prix seront fermes, non révisables, forfaitaires pour toute l'opération sous les conditions NO CURE NO PAY.
- Les Délais d'exécutions seront fixés à 50 jours.
- Les sociétés agréées pour les Travaux mentionnées peuvent soumettre leurs offres après avoir pris connaissance de l'affaire

Les offres doivent parvenir par voie postale, sous plis recommandés, ou par rapide poste, ou seront remis directement au B.O.C. de l'A.P.I.P contre récépissé, et ce, au plus tard le **20/04/2019** (cachet du bureau d'ordre faisant foi). Dans une enveloppe extérieure, fermée, scellée et libellée au nom de Monsieur le Président Directeur général de l'Agence des ports et des Installations de Pêche, port de pêche de la goulette – 2060 – Tunis et doit porter uniquement la mention « Ne pas ouvrir – consultation N° 33/2019 – Objet «**Renflouement épave d'un chalutier échouée au port de Pêche EL MAHDIA** »